

de Winnipeg; les centrales hydrauliques de Kelsey et de Kettle Rapids sont situées à 400 et 450 milles au nord-est de Winnipeg sur le fleuve Nelson. L'exploitation des centrales hydrauliques 1 et 2 de la Sherritt Gordon Mines à Laurie River a été prise en charge par l'Hydro-Manitoba en mai 1970. Une ligne de transport de 140 milles reliant Thompson et Laurie River permet d'alimenter les exploitations minières de la Sherritt Gordon et les villes de Lynn Lake, Fox Lake et Leaf Rapids.

Des trois provinces des Prairies, le Manitoba, grâce aux immenses possibilités hydro-électriques des rivières Winnipeg, Churchill et Saskatchewan et du fleuve Nelson, est la plus généreusement dotée en ressources hydrauliques. Jusqu'à récemment, les centrales hydro-électriques de la rivière Winnipeg fournissaient la majeure partie des approvisionnements en énergie électrique du sud du Manitoba. Les lignes à haute tension de transport à longue distance de la Commission hydro-électrique du Manitoba assureront cependant l'acheminement de quantités d'énergie de plus en plus importantes vers le sud à partir des centrales hydrauliques situées sur les cours d'eau du nord, afin de répondre aux besoins sans cesse croissants de la province. Le premier aménagement du Nelson et de ses affluents présente un intérêt tout particulier; la centrale de Kettle Rapids, la plus récente en voie d'élaboration, a déjà en service cinq des 12 groupes électrogènes prévus dont la puissance nominale par groupe est de 102.000 kW. L'énergie de la centrale de Kettle est transportée par une ligne de haute tension (courant continu) de ± 450 kilovolts (HTCC) sur une longueur de 525 milles vers le sud de la province, puis transformée en courant alternatif au poste convertisseur de Dorsey situé à 12 milles à l'ouest de Winnipeg.

Le programme d'expansion du Manitoba a continué en 1971 à mettre l'accent sur la mise en valeur des abondantes ressources hydro-électriques de cette province. Trois groupes de 102.000 kW ont été ajoutés à la centrale de Kettle sur le fleuve Nelson, ce qui a porté à 408.000 kW la puissance de cette centrale à la fin de l'année. Huit autres groupes doivent être ajoutés entre 1972 et 1975 au rythme de deux par an. Le septième et dernier groupe (33.750 kW) d'un autre aménagement du fleuve Nelson, la centrale Kelsey, devrait être terminé en 1972. Cette dernière addition portera la puissance globale de la centrale à plus de 236.000 kW. La prochaine entreprise sera la construction d'une centrale de 160.000 kW à Jenpeg, sur le cours supérieur du fleuve Nelson, au nord du lac Winnipeg. On prévoit que ces nouveaux aménagements suffiront pour répondre aux besoins du Manitoba jusqu'à la fin des années 70. Par la suite, on obtiendra la puissance additionnelle surtout par la mise en valeur des ressources hydrauliques du Nelson et de la rivière Burntwood, dans le nord de la province.

L'Hydro-Manitoba se propose de demander une licence qui l'autoriserait à dériver une partie des eaux de la rivière Churchill dans le fleuve Nelson par l'intermédiaire de la rivière Burntwood. Cette dérivation permettrait non seulement d'accroître l'énergie disponible sur le fleuve Nelson, mais encore d'aménager des emplacements sur la rivière Burntwood.

L'expansion du secteur thermique au Manitoba se limite actuellement à l'adjonction de nombreux petits groupes à combustion interne dans l'ensemble des régions éloignées du nord de la province. Au total, plus de 4.200 kW de puissance additionnelle sont fournis par des groupes diesel installés dans diverses agglomérations.

Au cours de l'année, les réseaux de transport et de distribution de l'électricité dans la province ont connu une expansion considérable. L'Énergie Atomique du Canada a terminé l'installation de deux lignes de transport à courant continu et haute tension entre Radisson (près de Kettle) et Dorsey (près de Winnipeg). L'EACL travaille actuellement à l'installation de matériel de conversion HTCC (haute tension et courant continu) d'une puissance de 1.080.000 kW. Les plans des futures installations de transport prévoient une ligne de 230 kV de La Vérendrye à Saint-Léon pour répondre aux besoins croissants de l'industrie dans le centre-sud de la province. Ces deux lignes devraient être en service d'ici 1973.

Saskatchewan. La *Saskatchewan Power Corporation* a été créée en 1949 par la *Power Corporation Act* (S.R.S. 1965, chap. 40, version modifiée). Elle a remplacé la Commission d'énergie de la Saskatchewan qui avait été mise sur pied en 1929. Les fonctions de la société comprenaient à l'origine la production, le transport, la distribution, la vente et la fourniture d'énergie électrique. L'objectif était d'assurer un service d'électricité à toute la population de la province, sans restriction et à des taux raisonnables. Depuis 1952, la société est autorisée à produire ou acheter et à transporter, distribuer, vendre et fournir du gaz naturel ou manufacturé.

En 1972, la société desservait 126 agglomérations de 500 habitants ou plus, quelque 173